

## Le « déjà-là » dans l'écriture du rapporteur des paroles d'autrui

Entre les modèles linguistiques et la pratique discursive

*The "déjà-là" in the writing of other's discourse reporters*

Elżbieta Biardzka

---



**Éditeur**

Centre de recherche sur les médiations  
(CREM)

**Édition électronique**

URL : <http://pratiques.revues.org/3244>

ISSN : 2425-2042

**Référence électronique**

Elżbieta Biardzka, « Le « déjà-là » dans l'écriture du rapporteur des paroles d'autrui », *Pratiques* [En ligne], 173-174 | 2017, mis en ligne le 10 mars 2016, consulté le 29 mars 2017. URL : <http://pratiques.revues.org/3244>

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 mars 2017.

© Tous droits réservés

---

# Le « déjà-là » dans l'écriture du rapporteur des paroles d'autrui

Entre les modèles linguistiques et la pratique discursive

*The “déjà-là” in the writing of other’s discourse reporters*

Elżbieta Biardzka

---

- 1 Nous nous proposons de consacrer notre contribution à l'activité langagière complexe au cours de laquelle le scripteur représente dans son propre texte des déjà-là spécifiques, à savoir les paroles d'autrui. Nous aimerions montrer, à l'appui d'un corpus de presse écrite d'information<sup>1</sup>, que la tâche du rapporteur ne consiste pas à s'adapter aux modèles canoniques de représentation du discours autre (désormais RDA)<sup>2</sup> comme le discours direct (DD), le discours indirect (DI), le discours indirect libre (DIL) ou la modalisation du discours par renvoi au discours autre. Le rapporteur utilise plutôt une sorte de sous-système spécifique au genre journalistique qui permet de produire les discours autres. Spécialiste en discours de presse écrite, G. Komur, remarque à ce propos que « [...] les auteurs de textes [...] journalistiques ne se laissent pas brider dans leur expression du discours autre par les seules formes canoniques répertoriées par les grammaires » (2003, p. 131). En effet, les modes de RDA que nous avons repérés dans le corpus recueilli offrent l'image d'une diversité inouïe. De ce point de vue, la presse écrite représente une véritable avant-garde linguistique, un langage « en mouvement » où se manifestent les tendances d'usage.

## 1. Principes d'analyse

- 2 Les principes de démarche analytique appliqués dans cette étude découlent de nos partis pris théoriques et description antérieurs (Biardzka, 2009). Notamment, tout en nous situant au niveau des données empiriques, nous considérons le discours autre (désormais DA) comme une séquence textuelle binaire, embrassant deux segments distincts : le segment citationnel (désormais SC) et le discours citant (désormais DC). Celui qui

rapporte les propos de quelqu'un est censé non seulement représenter linguistiquement ceux-ci, mais aussi les attribuer à la personne qu'il cite et préciser, éventuellement, certaines circonstances de la prise de parole, par exemple le temps ou le lieu. Verbalisant du verbal, le SC a pour référent les paroles de quelqu'un, alors que le DC qui attribue le dire a pour référent des données non verbales, situationnelles. La séquence du DA est donc énonciativement hétérogène.

- 3 Pris ensemble, le DC et le SC constituent, sur le plan textuel, des séquences de texte qui ouvrent l'accès cognitif au plan diégétique, c'est-à-dire qui permettent au lecteur de (se) former des représentations des événements énonciatifs réels. Ainsi, dans sa version fondamentale, nous représenterons la séquence du DA sous la forme d'une équation :  $DA = DC + SC$ . Le DA est donc pour nous une séquence binaire de texte, ayant pour référent un acte de parole<sup>3</sup>, réel ou fictif (cas rare dans la presse). Cet acte diffère de son image, que l'on qualifie, selon le point de vue adopté (sémasiologique ou onomasiologique), de textuelle ou de mentale, une image jamais complète, toujours sélective, qui constitue la (micro) diégèse d'une séquence de discours autre de sens concret (DA<sup>c</sup>), celui d'objet empirique, de morceau de texte, de DA *token* (cf. Biardzka, 2009, p. 32-33).
- 4 Nous envisageons ensuite ces deux segments du DA (le DC et le SC) comme des sortes de briques Lego que le rapporteur ajuste et qui entrent donc dans plusieurs montages possibles pour former des séquences de DA. Les deux segments restent donc en relations d'interdépendance textuelle évidente.
- 5 Pour montrer le fonctionnement du dispositif ainsi décrit, il faut essayer d'inventorier et de décrire les segments que les rapporteurs mettent en jeu<sup>4</sup>. Nous traiterons rapidement ici d'abord le SC et ensuite le DC.
- 6 Par rapport aux paroles des autres enregistrées préalablement d'une façon ou d'une autre, le scripteur peut prendre deux différentes attitudes qui illustrent les tensions entre le « même », compris comme rapport fidèle des paroles enregistrées, et l'« autre », qui se ramène à reformuler, c'est-à-dire à récrire en les paraphrasant les paroles enregistrées, celles-ci étant tributaires de la mémoire du journaliste, mais aussi des intentions qui guident son activité de rapporteur (cf. Bessonnat, 2000).
- 7 Dans le premier cas, il essaie de « montrer » les paroles des autres comme intactes, c'est-à-dire comme elles sont censées avoir été prononcées ou écrites, les présentant comme si aucune modification n'était intervenue dans la textualité/matérialité du message, tout en les délimitant par des signes typographiques conformes aux prescriptions rédactionnelles de son journal. Le plus souvent, ce sont les guillemets-italiques (Rosier, 2002)<sup>5</sup>. De la sorte, le rapporteur rédige les *reproductions*.
- 8 Dans le second cas, le scripteur peut « raconter », paraphraser un acte de parole autre, traiter le message original plus ou moins librement du point de vue du sens. Dans ce cas, il élimine les signes typographiques encadrant le SC pour indiquer qu'il rapporte un contenu (un signifié) qui ne vient pas de lui : les paroles des énonciateurs cités sont reformulées dans le langage propre au rapporteur (le journaliste donne à l'énoncé d'origine un nouveau signifiant adapté à sa nouvelle situation d'énonciation). Il peut recréer une parole à la place de mots qu'il n'a pu retenir exactement, ou « retoucher » des propos qu'il croit répétitifs ou lassants. Le rapporteur rédige ainsi des *reformulations*. Son activité rapportante ne s'arrête pas là. Il peut cumuler dans le SC des fragments reproduits et reformulés pour créer des SC *mixtes*. Il peut aussi résumer certains éléments jusqu'à supprimer toute indication sur la matérialité du message et signaler seulement

qu'il y a eu un acte de parole. De la sorte, il rédige les *condensés de paroles*. En résumé, le rapporteur peut rédiger quatre types de SC : des reproductions, des reformulations, des segments mixtes, ou des condensés de paroles.

- 9 De même, le rapporteur sélectionne les figures du DC qui accompagne nécessairement le SC. Nous avons repéré quatre cas de figure de base : la phrase introductive (incomplète) ou la phrase introductive autonome (complète), l'incise, les syntagmes comme « selon A », les syntagmes nominaux seuls.

## 2. Types de montages opérés par le scripteur

- 10 Comme nous l'avons dit, le dispositif grammatical qui assure le sous-système spécifique du scripteur-rapporteur consiste en un montage de SC (reproductions, reformulations, segments mixtes et condensations) et de formes de DC dans lesquelles le rapporteur verbalise les données situationnelles de l'énonciation primaire (la phrase introductive (incomplète) ou la phrase introductive autonome (complète), l'incise, les syntagmes comme « selon A », les syntagmes nominaux seuls).
- 11 Faute de place, nous avons choisi de ne présenter que deux montages effectifs. Le premier est le modèle dit de discours rapporté (désormais DR) où le DC prend la forme d'une phrase introductive ou complète combinée avec trois types de SC : reproductions, reformulations, et segments mixtes. Dans ce cas, le rapporteur prend pour objet les paroles prononcées. Le deuxième est la modalisation par renvoi au discours autre, qui combine le DC en « selon A » avec les trois types de SC. Selon cette conception de la RDA, celui qui parle peut « modaliser » l'assertion contenue dans son discours par renvoi à un autre discours (à un discours second, cf. Authier-Revuz, 1992, p. 39-42 et 2001, p. 200).

### 2.1. Montages en DR

- 12 En général, en discours rapporté « classique » (sans modalisation par renvoi au discours autre), les relations entre le DC et le SC présentent deux cas de figure. Soit le journaliste rapporte les paroles de différentes personnes sans les assimiler à la syntaxe de son propre énoncé, soit il les intègre dans son discours conformément aux règles de la syntaxe. Dans le premier cas, nous parlerons de combinatoire *libre*, dans le second cas, nous aurons affaire à une combinatoire *contrainte*.

#### 2.1.1. Montages libres : DC (proposition introductive ou complète) + SC

- 13 Dans la combinatoire libre, le scripteur sépare syntaxiquement et typographiquement le DC et le SC, un peu comme dans les textes dramatiques. Le DC est en quelque sorte « ajouté » au SC qui ne semble pas limité par les formes linguistiques que peut revêtir ce premier. La combinatoire libre va au-delà des limites de la phrase. Le rapporteur journaliste est libre de choisir l'emplacement des DC : leur position par rapport aux SC n'est pas syntaxiquement contrainte. Le DC peut prendre quatre positions par rapport au SC : DC antéposé (DC + SC), DC postposé (SC + DC), DC intercalé dans le SC (SC + DC + SC) et DC encadrant le SC (DC + SC + DC). En se basant sur ces quatre types principaux de positionnement syntaxique des DC, le rapporteur peut multiplier les montages des DC et SC pour obtenir des séquences extrêmement complexes. Dans le cadre de chaque schéma distributionnel distingué, on peut montrer comment le scripteur combine les types

grammaticaux des segments DC avec les types de SC (cf. la description complète de la combinatoire dans Biardzka, 2009, p. 235-305).

- 14 Le montage avec une phrase introductive/complète et une reproduction donne en discours une forme bien connue, reconnue par la grammaire, qui est celle du DD, comme dans les exemples suivants<sup>6</sup> :
- (1) Une femme, qui s'est arrêtée, s'indigne : « J'ai honte pour vous. N'importe qui a le droit de construire un lieu de prière n'importe où, même ici. » (*Libération*, samedi 11/dimanche 12 septembre 10/4)
- (2) Un ministre a ainsi confié sa théorie au journal *El País* : « Les électeurs vont se rendre compte que gouverner n'est pas aussi facile que critiquer, et cela n'augure rien de bon pour Podemos. » (*Le Figaro*, mardi 27 janvier 15/4)
- 15 Cependant, le scripteur réalise souvent des montages libres non selon le modèle du DD, mais en combinant le DC avec des reformulations et des citations mixtes.
- 16 Dans leurs pratiques discursives, les journalistes rédigent des séquences de DA où la phrase introductive caractéristique du DD, contenant un verbe de parole (ou son équivalent) et terminée souvent par deux-points (parfois par un point), introduit le SC que nous avons qualifié de reformulation : il n'est pas typographié<sup>7</sup>. Les verbes de parole (ou leurs équivalents) prennent un sens de résumés d'opinions ou de dires, par exemple d'énonciateurs cités collectifs, comme en (3), ou tout au moins, signalent que les propos sont évoqués « en substance ». En voici quelques occurrences :
- (3) Ce que la presse allemande avait traduit par une formule lapidaire : Gerhard Schröder a le choix entre tromper ses électeurs ou tromper les Américains. (*Le Monde*, mercredi 15 janvier 03/2)
- (4) Pour calmer les esprits, le premier secrétaire du parti, François Hollande, a alors défini la ligne de conduite à tenir : l'Internationale socialiste – l'amitié – ne compte pas par rapport aux principes tels que la défense des droits de l'homme. (*Le Monde*, vendredi 7 mars 03/4)
- (5) L'évocation de leurs souffrances dans ce paysage septentrional, fait de forêts et de lacs, sert de décor aux débats sur la mémoire : La Russie peut-elle se moderniser sans régler ses comptes avec son passé ? (*Le Figaro*, samedi 11/dimanche 12 septembre 15/2)
- 17 Concernant les ajustements déictiques entre les deux segments du DR, toujours intéressants dans le cas des reformulations<sup>8</sup>, nous avons enregistré trois différentes démarches du rapporteur : celui-ci laisse parfois les cadres énonciatifs non ajustés, tantôt il les laisse neutres, et parfois encore il les ajuste selon les règles de la grammaire.
- 18 Dans le premier cas où le scripteur n'adapte pas le cadre énonciatif du SC à celui du DC, la rupture syntaxique s'accompagne d'une rupture énonciative, comme en (6) où le passé composé du DC (« il a répété ») s'associe au présent (« doit être strictement appliquée ») et, surtout, au futur (« ne participera pas ») du SC :
- (6) Tout en se refusant à répondre à « des questions hypothétiques » sur l'attitude de l'Allemagne au Conseil de sécurité en cas de vote sur d'éventuelles sanctions militaires contre Saddam Hussein, il a répété les trois principes qui fondent la position de son gouvernement : premièrement, la résolution 1441 doit être strictement appliquée ; deuxièmement, tout doit être fait pour empêcher la guerre ; troisièmement, l'Allemagne ne participera pas à une intervention armée. (*Le Monde*, mercredi 15 janvier 03/2)
- 19 Cet emploi, comportant un SC non typographié, mais intervenant dans la séquence sans transposition de déictiques, ne correspond à aucun modèle décrit. Il peut s'apparenter au DD interprétatif, ou plus précisément au discours direct libre (DDL), puisqu'il semble

imiter certaines de ses caractéristiques : phrase introductive, deux-points, indépendance énonciative du SC reformulé. Cependant le DDL, compris comme « sans mention de verbe déclaratif<sup>9</sup> », ne s'adapte pas aux occurrences relevées dans notre corpus, qui actualisent comme DC une phrase introductive ou complète type. Éventuellement, si on comprend le discours direct libre comme « sans marqueurs typographiques de la reproduction », mais aussi au sens de « qui garde son cadre énonciatif<sup>10</sup> », apparemment, le rapporteur s'approche du modèle. Mais à notre sens, il n'est guère dans le modèle. Pris ensemble, l'absence de guillemets-italiques et le signal de résomption du dire (ou de son rapport approximatif) dans le DC ne sont pas des traits du direct. Par ces traits, dans la séquence analysée, le scripteur actualise deux signaux très forts de reformulation : formel (absence de typographie<sup>11</sup>) et sémantique (verbe de dire ou ses équivalents/éventuellement contexte). Sur le fond, on peut admettre que ces séquences de DA se rangent parmi les reformulations, et que la non transposition des déictiques n'est qu'un jeu énonciatif se situant dans la logique d'une sorte de métaphore du présent. C'est-à-dire que les propos sont reformulés et saisis par le rapporteur non pas par rapport au point de repère fourni par le DC, donc celui du rapporteur, mais par rapport au moment de la lecture. Le dire reformulé des actants-agents de l'espace public fait dès lors partie du présent, donc de l'actualité du lecteur, devient son présent et son actualité. Les événements énonciatifs présentés sont plus palpables et le public peut se croire véritablement plus concerné. Du coup, les espaces temporels de l'énonciateur cité et des lecteurs coïncident. Néanmoins, la séquence entière renferme, paradoxalement du point de vue de la vulgate, une reformulation non homogène. L'ordre des niveaux énonciatifs du DA est brouillé. Le scripteur fait évoluer la séquence entre le modèle du direct (DD), lui empruntant de faibles marques de reproduction (non transposition de cadre énonciatif), et celui de l'indirect (DI), dont il tire les traits sémantiques (signal de résomption du dire) et formels (absence de typographie) de la reformulation. De ce point de vue, on peut parler de discours « mixtes » du DA au sens où ils se situent à mi-chemin entre le direct et l'indirect. De fait, le journaliste crée une sorte de mosaïque de traits relatifs aux modèles du DA. Cela montre que la tâche du rapporteur ne consiste pas à s'adapter aux modèles canoniques du rapport de la parole d'autrui. Le journaliste s'adapte plutôt aux besoins du contrat de communication. Conformément aux prescriptions rédactionnelles du journal, s'il trouve que ce qu'il a construit comme SC est très proche du discours d'origine, il peut le marquer par des guillemets-italiques. S'il estime que son SC s'éloigne de l'original, il les élimine. La reproduction et la reformulation ont donc, en discours, un caractère graduel et évaluatif. Ce n'est pas au grammairien de décider des propriétés (littéral/reformulé) des segments textuels. C'est le rapporteur qui en décide. De la sorte, l'absence de typographie associée à un signal de résumé reclassent les occurrences analysées dans les discours « décidément » reformulés. Non régis, ils n'adhèrent pas au modèle du DI. Ils appartiennent aux discours qu'on peut dire *libres mixtes*, apparentés aux DD/DI, mais formant une sorte de DIL basculant vers le DD<sup>12</sup>.

- 20 Dans le second cas, les ajustements temporels et des autres déictiques (pronoms personnels, adverbes) entre la phrase introductive et le SC reformulé sont neutralisés : les pronoms personnels qui interviennent dans les contextes retenus appartiennent à la troisième personne grammaticale, les adverbes sont absents et le temps qui domine est le présent, souvent à valeur de vérité générale. Par conséquent, l'insertion d'une citation dans n'importe laquelle de ces séquences semble particulièrement facile :

(7) Ariel Sharon le répète : la guerre qui se prépare contre l'Irak ne concerne pas directement Israël. (*Le Monde*, vendredi 21 février 03/1)

(8) Réaffirmée de plusieurs manières au cours de la journée, la thèse américaine se ramène à ceci : la résolution 1441 n'impose pas à Saddam Hussein de laisser les inspecteurs aller où ils veulent, mais lui enjoint de désarmer. Il doit se défaire de toutes ses armes non conventionnelles, mettre fin à tout programme pour en fabriquer et fournir les preuves de ces actes. (*Le Monde*, jeudi 23 janvier 03/4)

21 Les SC, annulant les ajustements déictiques, rapprochent les séquences du DA dont elles font partie des types d'emplois que S. Marnette (2004, p. 56) appelle *discours neutralisés* (par opposition aux discours direct et indirect qui s'inscrivent dans la dichotomie « sans/ avec ajustements »)<sup>13</sup>. S'alignant sur la même logique de neutralisation, G. Komur propose de parler d'*archiformes*<sup>14</sup> (2004b, p. 71-72 et 2004a, p. 56). Les pratiques discursives de la presse écrite montrent ainsi de multiples facettes des hétérogénéités – M. Bakhtine en aurait été comblé : sa thèse sur les innombrables variantes discursives du rapport de parole y trouve sa meilleure illustration.

22 Le troisième cas de figure est représenté par des séquences où le scripteur adapte le cadre énonciatif du SC au cadre énonciatif du DC, par exemple :

(9) En 1977, le *Times* citait un sondage : 99 % des Italiens avaient entendu parler du pape, 100 % connaissaient Giovanni Agnelli ! (*Le Monde*, samedi 25 janvier 03/12)

(10) Le ministre avait annoncé ses intentions dès juillet 2002 : la France allait procéder à des retours forcés collectifs et se disait prête à les organiser avec d'autres pays européens dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine. (*Le Monde*, vendredi 7 mars 03/6)

23 Pour nous, les occurrences analysées dans ce contexte s'approchent du DIL<sup>15</sup>. Nous pensons donc que le DIL, comme toute autre forme de RDA, peut être considéré comme une séquence textuelle bisegmentale, contenant le DC et le SC. Le DC de nos séquences de DIL est relativement univoque : il contient un verbe de dire ou son équivalent, il identifie l'énonciateur cité et se termine souvent par une marque typographique – par les deux-points – qui signalent la citation, au même degré que la typographie de la phrase introductive typique du DD. Une telle variante du DIL se caractériserait, d'une manière univoque, et par des transpositions déictiques et par l'absence de subordination conjonctive. En fait, les verbes qui se présentent en surface (« citer » mais aussi « résumer, répéter ») acceptent difficilement la formulation indirecte (« \* il cite que... », « \* ?il résume que... », « \* ?il répète que... »).

### 2.1.2. Montages contraints : DC (proposition en « que ») + SC

24 Dans la combinatoire *contrainte*, le DC et le SC sont syntaxiquement liés. La séquence de DA est homogène du point de vue sémiotique et syntaxique, mais elle est hybride du point de vue énonciatif, dans ce sens qu'elle accueille des contenus provenant de deux locuteurs distincts. Seul le segment DC contient des propos propres au rapporteur-journaliste. La jonction des DC et des SC se fait à l'intérieur d'une phrase grammaticalement finie et autonome. Le DC est alors intra-phrastique, parce qu'il est syntaxiquement soudé au SC et non pas « ajouté », comme dans la combinatoire libre. Voici un exemple type de DI :

(11) Nicolas Sarkozy et Angela Merkel sont convenus que leurs partis mettraient en place des groupes de travail sur la convergence économique franco-allemande et sur les politiques d'intégration. (*Le Figaro*, mardi 27 janvier 15/6)

25 Le scripteur effectue également des montages contraints (assimilés à la syntaxe du DC) comprenant non seulement des phrases introductives et des reformulations (selon le

modèle du DI), mais aussi des reproductions et des citations mixtes. Passons d'abord aux montages contenant des reproductions :

(12) S'agissant de la position française à propos du risque de guerre en Irak, ils sont convenus que « *tout absolument tout doit être mis en œuvre pour l'éviter* ». (*Le Monde*, mercredi 15 janvier 03/6)

(13) Lundi soir, Hollande a commencé par donner des gages à Merkel en affirmant que « *des engagements ont été pris et doivent être tenus* ». (*Le Figaro*, mardi 27 janvier 15/4)

26 Dans une certaine mesure, ces séquences où le rapporteur combine la phrase avec « que » et la reproduction semblent paradoxales. Le « que » est en fait une marque de reformulation par excellence, alors que la reproduction s'associe à l'idée de littéralité, même si elle est souvent approximative. À nos yeux, le paradoxe est apparent. Certes, la conjonction « que » est toujours un signe de « reformulation-traduction » ou, comme le dirait M. Bakhtine, un signal d'analyse. Le « que » explicite ici un choix des propos cités : l'analyse ne porte pas sur une « reformulation » au sens littéral, mais sur un « tri » des propos à citer. En dernière analyse, signaler (à l'aide de « que ») qu'on effectue un choix parmi différents propos à citer revient à avouer une certaine reformulation de l'énonciation rapportée. L'effet discursif de ces démarches se manifeste d'ailleurs nettement dans la typographie : les reproductions qui suivent « que » commencent par une minuscule, et le point final se place hors des guillemets. En bref, ces séquences contiennent une reproduction présentée par le scripteur comme partielle, comme un fragment d'un énoncé plus ample. Les déictiques de ces séquences s'ajustent, dans la plupart des cas, au cadre imposé par le DC. Cependant, dans beaucoup de contextes, les propos évoqués sont neutralisés. Au niveau des modèles grammaticaux, ces séquences relèvent de la modalisation autonymique et seraient un cas extrême de DI « quasi-textuel » (cf. Authier, 1978, p. 73-74), car la reformulation des propos d'origine est minime.

27 Dans certains cas, on peut parler de véritables SC « hybrides »<sup>16</sup>, postposés aux phrases introductives avec « que », comme dans la séquence (14) contenant une reproduction dont les déictiques restent intacts et représentent simplement un degré de reformulation ultra-minimal :

(14) Interrogé par CNN, l'ancien président Bill Clinton a estimé que « *sur le plan militaire, nous pouvons battre Saddam Hussein facilement et rapidement* ». (*Le Monde*, vendredi 14 février 03 /2)

28 La question de l'« hybridation » a été amplement discutée par G. Komur (2003, p. 138-141). Dans le cas des SC hybrides, les déictiques se calculent par rapport à deux cadres énonciatifs bien distincts : le premier est celui du journaliste, le second celui de l'énonciateur cité (cf. à ce propos Komur, 2003, p. 132-145 et 2004b, p. 70). G. Komur remarque surtout que l'ajustement déictique est souvent bloqué par le possessif « nous » (et sa série : « nos, notre »)<sup>17</sup>, car dans un discours reformulant, l'équivalent possible de ce déictique n'a pas toujours le même sens que la forme dans le discours d'origine. Le rapporteur journaliste le laisse donc intact. Ainsi, en (15), les transpositions automatiques relevant de la reformulation-traduction (« nous pouvons → ils pouvaient ») entraînent, selon les cas, soit une inadéquation de sens, soit directement un contresens par rapport à l'original :

(15) Interrogé par CNN, l'ancien président Bill Clinton a estimé que « *sur le plan militaire, nous pouvons battre Saddam Hussein facilement et rapidement* ». (*Le Monde*, vendredi 14 février 03 /2) → Interrogé par CNN, l'ancien président Bill Clinton a

estimé que « sur le plan militaire, ils pouvaient battre Saddam Hussein facilement et rapidement. »

- 29 La référence de « ils » dans la partie reformulée est ambiguë : elle peut être prise soit au sens inclusif, soit au sens exclusif, alors que l'emploi de « nous » lève toute ambiguïté (pour plus de détails, cf. Komur, 2003, p. 138-141).
- 30 Dans la pratique discursive de la presse d'information, le scripteur peut insérer dans le SC un « que » introduisant la reproduction, qui est donc extérieur au DC, comme dans l'occurrence (16). Le scripteur peut aussi, comme en (17) insérer l'expression guillemetée (« vivement ») à l'intérieur du DC :
- (16) En réponse, le professeur Henrion a estimé, vendredi, « qu'il serait logique qu'un violeur conscient de sa séropositivité soit sanctionné par des peines plus lourdes ». (*Le Monde*, dimanche 19/ lundi 20 janvier 03/8)
- (17) M. Debré lui-même, dans un entretien au *Monde* du 17 février, souhaitait « vivement » que ce débat soit assorti d'un vote : « Il serait préférable que la représentation nationale soit appelée à dire si elle soutient les choix du président de la République et leurs mises en œuvre par le gouvernement », avait-il déclaré alors, position réaffirmée sur Europe 1, le 19 février. (*Le Monde*, jeudi 27 février 03/2).
- 31 Nous voyons que dans beaucoup de cas, le rapporteur s'éloigne de tous les modèles prévus par la vulgate. Par des marques différentes, le scripteur s'approche tantôt du DD (non-ajustements déictiques possibles, traits de l'oralité gardés à l'écrit, « que » extérieur au DC et intégré au SC, etc.), tantôt du DI (ajustements déictiques respectés, traits de l'oralité effacés, « que » extérieur au SC, etc.), au point qu'on puisse parler de DD avec « que »<sup>18</sup> ou de DI « avec marques typographiques » (cf. Rosier, 1999, p. 245).
- 32 Conformément à notre modèle de combinatoire, le scripteur ajuste régulièrement la phrase avec « que » aussi avec les SC mixtes. Ces segments, en partie présentés comme reformulés, contiennent des expressions guillemetées, « îlots textuels » (Authier-Revuz, 1996) intégrés dans la syntaxe du SC. Les guillemets encadrent souvent des mots isolés, comme en (18) ou en (19), ou des syntagmes très peu développés, comme en (20). Dans ces cas, on a l'impression que la typographie intervient aléatoirement et n'a pas de contenu réellement pertinent, mais vise plutôt à produire un effet de crédibilité et d'authenticité des « nouvelles d'actualités » :
- (18) De fait, Geneviève Djénati rappelle que les couples « se surexposent » face au spectateur. (*Le Figaro*, samedi 11/dimanche 12 septembre 10/30)
- (19) Mgr Laghi a déclaré que l'entretien avec Bush avait été « bon ». (*Le Monde*, vendredi 7 mars 03/2)
- (20) Dans son fameux discours du Caire, en juin 2009, Barack Obama avait déjà prévenu que le « cycle de méfiance et de discorde » entre l'Amérique et l'Islam ne serait pas simple à « briser ». (*Libération*, samedi 11/12 dimanche 2010/2)
- 33 Comme nous l'avons établi, les SC mixtes consistent à cumuler la reformulation et la reproduction. Dans le contexte distributionnel présenté, le rapporteur journaliste rend compte du DA en reformulant le propos d'origine tout en y mêlant des mots, des expressions ou même des propositions entières qu'il présente comme réellement prononcées par l'énonciateur cité. Cette tendance du rapport des paroles d'autrui, décrite par M. Bakhtine (1977, p. 179) et qualifiée de variante « verbalo-analytique » du DI, réunit, selon le chercheur russe, une décomposition analytique du sens objectif et une indication de l'expression qui laisse intacts certains mots et certaines tournures du discours d'autrui. Selon M. Bakhtine (*ibid.*), les reformulations mixtes sont des modes de représentation verbale qui, non seulement, sont l'objet du discours, mais aussi,

caractérisent l'énonciateur cité. Ainsi, avec la variante verbo-analytique des reformulations, la personnalité de l'énonciateur cité est accentuée et, souvent, soumise à un jugement de valeur à travers son mode de représentation linguistique. J. Authier parle à ce propos de DI « quasi textuel » (1978, p. 73).

- 34 Certaines transpositions déictiques à l'intérieur des segments reproduits en segments mixtes attirent une attention particulière. Ainsi, en (21), les « sous-marins » énonciatifs (les mots encadrés par des crochets<sup>19</sup>), eux-mêmes intégrés dans la syntaxe de la citation reproduction « partielle », ont pour fonction d'adapter le cadre énonciatif de l'énonciateur cité à celui du rapporteur :

(21) M<sup>me</sup> Touraine nous a précisé qu'elle n'avait « *pas revendu [ses] actions* ». (*Le Monde*, samedi 25 janvier 03/19)

- 35 Comme nous l'avons déjà vu, en discours, la reproduction et la reformulation ont toutes deux un caractère graduel. Certaines citations reproductions sont présentées comme intactes, certaines autres subissent des modifications flagrantes. L'exemple (22) est intéressant car il présente un degré de « quasi-textualité » particulièrement développé :

(22) Le général Myers a assuré que des efforts « *extraordinaires* » seront faits pour épargner les civils, mais il n'a pas caché que des « *gens vont mourir* ». (*Le Monde*, vendredi 7 mars 03/2)

- 36 Le « que » y est associé au SC mixte qui garde le cadre temporel de l'énonciateur cité : aussi bien par rapport à sa partie « reformulée » (« seront faits ») que par rapport à la partie reproduite (« vont mourir »). Une fois de plus la pratique discursive du scripteur ne répond pas à un modèle grammatical.

## 2.2. Montages modalisés : DC (« selon A ») + SC

- 37 Les discours modalisés par renvoi au DA au moyen des syntagmes en « selon A » sont centrés plutôt sur l'indication de la source des propos cités que sur des énonciateurs cités « en personne ». Au niveau des modèles de RDA, J. Authier-Revuz (1992, p. 39) propose de faire la distinction entre deux types de modalisation : sur le contenu, et sur l'emploi du mot (modalisation autonymique). Cependant, du point de vue de la combinatoire que nous avons proposée, des régularités se présentent clairement et correspondent aux trois contextes : dans le discours de la presse d'information, le rapporteur combine aisément les « selon A » aussi bien avec des SC reproduits (23) qu'avec des reformulations (24) et des segments mixtes (25). En voici des exemples :

(23) Selon cette information, « les travailleurs des industries électriques et gazières montrent que la bataille pour la retraite à 60 ans, le droit à une retraite entière dès 37,5 ans de cotisation pour le public comme pour le privé ne font que commencer ». (*Le Monde*, mercredi 15 janvier 03/7)

(24) Selon le *Financial Times*, le secrétaire d'État américain Colin Powell, a laissé ouverte, au cours d'un entretien publié, samedi 25 janvier, par le quotidien londonien, la possibilité de conversations avec la France sur des propositions visant à donner un nouveau délai aux inspections en désarmement de l'ONU – en termes de semaines plutôt que de mois. (*Le Monde*, dimanche 26/lundi 27 janvier 03/2)

(25) Selon le maire de Bordeaux, d'accord sur ce point avec Sarkozy et Fillon, la priorité française aurait dû être la définition d'une « *position commune avec l'Allemagne* ». (*Libération*, samedi 11/dimanche 12 juillet 15/6)

- 38 Il est à souligner que le contexte d'emploi et les caractéristiques énonciatives des séquences de RDA réalisant le schéma distributionnel examiné ne sont pas homogènes. Leur différenciation relève entre autres du fonctionnement syntaxique des syntagmes en

« selon A ». Dans les textes journalistiques analysés, ils peuvent assumer soit une fonction de complément de phrase, soit une fonction de complément d'élément. Symétriquement à ces deux fonctions syntaxiques, on peut distinguer deux types de séquences modalisées.

39 En un premier temps, les « selon A » introduisent simplement l'indication de la source ou de l'énonciateur de toute l'assertion citée (« selon un rapport »/« selon Pierre ») ; en un second temps, ils mettent à la charge de l'énonciateur cité uniquement un mot ou une expression isolée (« selon l'expression/le mot de Pierre »), généralement intégrée dans un contexte syntaxique qui n'est pas celui du rapport de la parole d'autrui.

40 C'est ainsi que l'occurrence (26) contient le syntagme « selon l'expression d'un participant » :

(26) Cependant, pour éviter, selon l'expression d'un participant, le « défilé des éléphants » présents dans la salle (entre autres Jack Lang, Bertrand Delanoë, et même Claude Allègre), M. Hollande avait pris soin de faire intervenir les responsables des fédérations du Rhône, du Pas de Calais ou de Paris. (*Le Monde*, jeudi 6 février 03/9)

41 Rappelons que les DC en « selon A » peuvent se placer aussi bien en antéposition qu'en postposition par rapport au SC :

(27) Un seul point en commun entre les cordons-bleus lyonnaises : toutes ont été, quelle que soit leur époque, à « la haute école des bons produits », selon l'expression de Paul Bocuse. (*Le Monde*, dimanche 12/lundi 13 janvier 03/10)

(28) Le mauvais film est celui du dirigeant irakien « jouant à cache-cache avec les inspecteurs », selon M. Bush. (*Le Monde*, jeudi 23 janvier 03/4)

42 Les « selon A » peuvent également prendre une position médiane, c'est-à-dire s'insérer au milieu du SC :

(29) C'était, selon Jérusalem, « un gros nuage diplomatique » et il avait été dissipé, en juin 2002, par la cour d'appel de Bruxelles. (*Le Monde*, vendredi 14 février 03/7)

43 Lorsque « selon A » ne se présente pas en début de la phrase mais est déplacé et intégré à l'intérieur d'un seul *p*, constituant de la phrase complexe (symboles « *p* et *r* » renvoient aux propositions-constituants de la phrase complexe) comme en (30) ci-dessous, et ensuite lorsque « selon A » précède immédiatement un îlot textuel (29), la portée de l'attribution du dire par « selon A » nous semble vague : concerne-t-elle uniquement la première des propositions coordonnées (*p*) ou bien aussi la deuxième proposition (*r* soulignée), introduite par « et » ? Le journaliste rapporteur affirme-t-il donc lui-même à propos d'« un gros nuage diplomatique » (qui est une expression mise explicitement à la charge de « Jérusalem ») qu'il « avait été dissipé, en juin 2002, par la cour d'appel de Bruxelles » et l'assume-t-il, ou bien rapporte-t-il seulement cette assertion ? Met-il en scène un énonciateur cité et le fait-il se retirer après, pour lui-même s'investir dans le spectacle de paroles ? Dans le cas (30), le DC « selon la ministre » porte, nous semble-t-il, essentiellement sur l'expression guillemetée « une loi purement française » intégrée à la relative « qui ne peut se résoudre »<sup>20</sup> :

(30) Ce texte ne prend pas en compte le risque de marée noire, qui ne peut se résoudre, selon la ministre, par « une loi purement française ». (*Le Monde*, vendredi 3 janvier 03/1)

44 Selon cette interprétation, le début de la phrase (« Ce texte ne prend pas en compte le risque de marée noire ») resterait à la charge du journaliste et ne se placerait pas du côté de la RDA. Souvent, le dit rapporté et le dire journalistique s'entrelacent sans pour autant que soit marquée une limite nette entre l'un et l'autre.

## Conclusion

- 45 À quelques exceptions près<sup>21</sup>, les DC, que ce soit en combinatoire libre et contrainte du DR classique ou en emplois modalisés, se présentent systématiquement avec les trois types de SC de base (reproductions, reformulations et mixtes). C'est de là déjà que vient le nombre croissant de DA. La tendance est augmentée par les possibilités grammaticales évidentes des modifications de l'ordre des segments DC et SC (DC + SC mais aussi SC + DC), ainsi que par leur multiplication dans le discours (par exemple du type DC + SC + DC, qui augmente le nombre des segments DC, ou du type SC + DC + SC qui dédouble les SC).
- 46 En fait, on peut noter deux faits linguistiquement importants : le brouillage des cadres énonciatifs entre le DC et le SC, et par là, l'effacement des frontières entre le direct et l'indirect. Ils relèvent, dans une large mesure, des mécanismes de la modalisation autonymique qui réunit l'emploi en mention avec l'emploi en usage. Le fonctionnement des expressions guillemetées dans le contexte des SC a un caractère très complexe : en fait, les niveaux énonciatifs s'interposent au sein de la RDA. Les expressions guillemetées ne pénètrent jamais sur un terrain énonciatif constant, prédéfini et prévisible. Ainsi, nous avons montré que le cadre énonciatif du SC peut être neutre, transposé (« mixité ») ou non transposé (« hybridation ») par rapport au milieu énonciatif dans lequel s'intègre la citation.
- 47 Sur cet imbroglio de traces énonciatives variées, on ne peut conclure qu'en termes de certaines tendances propres aux pratiques de la RDA dans la presse écrite d'information. Il est impossible, à nos yeux, d'essayer de structurer en termes de formes linguistiques discrètes la grande majorité du champ de RDA.
- 48 La reproduction et la reformulation ont en discours un caractère graduel et évaluatif. Ce n'est pas au grammairien de décider des propriétés (littéral/reformulé) des segments textuels. C'est le rapporteur qui en décide et laisse des marques textuelles de son activité rapportante. Cette dernière se laisse soumettre ensuite à une analyse de type pragmatique (façons d'intégrer des séquences de rapport de paroles dans le discours via des connecteurs logiques, construction du sens en discours via l'anaphorisation conceptuelle, la nomination dialogique, le choix du verbe de parole ou de ses équivalents).

---

## BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ, J. (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés ». *DRLAV* 17, p. 1-87.
- (1992). « Repères dans le champ du discours rapporté ». *L'information grammaticale* 55, p. 38-42.
- (1996). « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel ». *Cahiers du français contemporain* 3, p. 91-115.
- (2001). « Le discours rapporté ». In : Tomassone, R. (éd.). *Une langue, le français*. Paris : Hachette, p. 192-201.

- (2004). « La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène ». In : López Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, p. 35-53.
- BAKHTINE, M. (1977) [1929]. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Trad. du russe par M. Yaguello. Paris : Éd. de Minuit. Édition originale publiée sous le nom de V. N. Volochinov.
- BALLY, CH. (1912). « Le style indirect libre en français moderne ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 4, p. 549-556, p. 597-606.
- (1914). « Figures de pensée et formes linguistiques ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 6, p. 405-422, p. 456-470.
- (1944), *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Presses universitaires de France.
- BESSONNAT, D. (2000). « Deux ou trois choses que je sais de la réécriture ». *Pratiques* 105-106, p. 5-22.
- BIARDZKA, E. (2009). *Les échos du « Monde »*. *Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- BRUÑA CUEVAS, M. (1996). « Le discours direct introduit par *Que* ». *Le français moderne* 64, 1, p. 28-50.
- GREILSAMER, L. (éd.) (2004). *Le style du « Monde »*. Paris : Le Monde.
- KOMUR, G. (2003). « Quelques réflexions autour des formes hybrides dans la presse française contemporaine ». *Roczniki Humanistyczne* 51, p. 131-145.
- (2004a). « L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique ». In : López Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds). *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, p. 54-63.
- (2004b). « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques ». *Pratiques* 123-124, p. 57-74.
- MARNETTE, S. (2004). « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages* 156, p. 51-64.
- METEVA, E. (2004). « Le Discours électoral à travers le prisme de la presse ». In : López Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier, L. (éds). *Le Discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, p. 353-362.
- ROSIER, L. (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*. Paris/Bruxelles : Duculot.
- (2002). « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué ». *L'information grammaticale* 94, p. 27-32.
- SIMONIN, J. (1984). « Les plans d'énonciation dans *Berlin Alexanderplatz* de Döblin ou de la polyphonie textuelle ». *Langages* 73, p. 30-56.
- STRAUCH, G. (1974). « De quelques interprétations récentes du style indirect libre ». *Recherches anglaises et américaines* 7, p. 40-73.
- (1984). « De la "littéralité" du discours rapporté ». *Recherches anglaises et américaines* 17, p. 159-181.
- TUOMARLÄ, U. (1999). « Le discours direct dans la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit ». *Faits de Langues* 13, p. 219-229.
- (2000). *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Saarijärvi, Finland : Academia Scientiarum Fennica.
- VETTERS, C. (1989). « Le Style Indirect Libre ». In : Veters, C., *Temps et discours*. Anvers : Universiteit Antwerpen, p. 30-70.

## NOTES

1. Nous avons analysé à peu près 2000 occurrences du *Monde*, de *Libération* et du *Figaro* des années 2003-2015.
2. Le terme est de J. Authier et a un sens plus large que celui de discours rapporté incluant, à part le trio DD, DI et DIL, la modalisation par renvoi au DA (2004, p. 36).
3. Ou – selon le point de vue adopté – l'acte de langage ou de discours, ou acte linguistique.
4. Pour le système de principes grammaticaux ou textuels qui délimitent le DC et le SC du reste du texte journalistique voir E. Biardzka (2009, p. 105-234).
5. Ce trait caractéristique de la présentation graphique des SC est souligné par L. Rosier qui y voit même un effet d'un certain « hyperréalisme » (2002, p. 33).
6. La localisation des exemples dans le journal sera donnée entre parenthèses à la fin de chaque exemple. Elle contiendra le nom du journal (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), la date de parution du numéro dépouillé ainsi que la page, suivant le modèle : (*Le Monde*, mercredi 5 mars 03/8).
7. L'analyse du corpus ne laisse pas de doutes : les reproductions sont marquées dans les journaux par une typographie cohérente et récurrente. Cf. à ce propos L. Rosier (2002).
8. Les reformulations iconiques relèvent du DI qui, au niveau du modèle grammatical est un mode énonciativement homogène.
9. Comme chez Ch. Bally (1944, p. 50-51) ou chez G. Strauch (1974, p. 424 ; 1984, p. 176-177). Voir aussi à ce propos L. Rosier (1999, p. 266-270).
10. Comme chez J. Simonin (1984, p. 32) ou E. Meteva (2004, p. 118).
11. Dans une séquence prise comme reformulée, les deux-points sont interprétables aussi comme signe d'explication (« c'est-à-dire ») et non de citation (« je cite »).
12. Nous reprenons l'idée de la mixité de L. Rosier (1999, p. 220-221), qui la lie avec les formes du DR, alors que nous parlerions plutôt des pratiques discursives.
13. S. Marnette signale que ce type d'emplois est confirmé par U. Tuomarla (2000, p. 153, 155) et L. Rosier (2002, p. 31).
14. G. Komur (2004b, p. 71-72) parle des « archiformes » pour analyser le cas des DR « neutralisés » avec des incisives.
15. Le DIL est le plus souvent considéré comme un cas particulier du DI se caractérisant par l'ellipse du verbe de parole et l'absence de la conjonction de subordination « que ». Ce discours est donc libre car non subordonné à un verbe de parole, et il est indirect car il garde les transpositions grammaticales des personnes et des temps (cf. Bally, 1912 ; 1914). Beaucoup de linguistes, comme par exemple C. Vettters (1989, p. 67), soulignent la transparence de l'énorme majorité des emplois du DIL.
16. <sup>16</sup> À propos de tels emplois, le guide du *Monde* datant de 2004 écrit ceci : « Proscrire des formulations telles que : Le premier ministre affirme que “nous avons pris la décision...” » (Greilsamer, 2004, p. 17)
17. La quasi-totalité des occurrences que nous avons enregistrées dans notre corpus contiennent les formes en question.
18. Le DD avec « que » a été l'objet du travail de M. Bruña Cuevas (1996) qui préconise de reconnaître ces emplois comme forme légitime du discours rapporté, à côté des autres formes consacrées du rapport des paroles d'autrui.
19. L'emploi des crochets est univoque : ils indiquent une précision supplémentaire venant de la part de celui qui cite (cf. Rosier, 2002, p. 31), écrite en caractères droits et intégrée à la syntaxe du SC. L. Rosier qualifie ces réaménagements à la fois typographiques et énonciatifs du terme pittoresque de sous-marins énonciatifs (ibid.).

20. Dans ce cas, le DC contenant le SP en « selon A » ne se rattache pas au nœud S qui domine toute la phrase mais à l'un de ces constituants.

21. En fait, la combinatoire est rarement bloquée, pour ne citer que la position initiale de l'incise, grammaticalement impossible.

---

## RÉSUMÉS

Ce travail a pour objet l'activité langagière complexe au cours de laquelle le scripteur représente dans son propre texte les paroles d'autrui. Nous montrons, à l'appui d'un corpus de presse écrite d'information, que le rapporteur ne s'adapte guère aux modèles canoniques de représentation du discours autre. Il utilise plutôt une sorte de sous-système spécifique au genre journalistique qui permet de produire des séquences de discours autre qui ne se cantonnent pas toutes dans les modèles attestés.

The aim of this article is to study the complex language activity at work when journalists present other people's words in a text of their own. Basing on a corpus of written general press, we show that press reporters do not adapt to canonical models of representation of the other's discourse. They rather use a kind of sub-system specific to the press genre which makes it possible to produce other's discourse sequences that do not all strictly fit in the attested patterns.

## INDEX

**Mots-clés** : représentation de discours autre, discours rapporté, pratiques discursives, modèles linguistiques titre en anglais

**Keywords** : representation of other's discourse, reported speech, discursive practices, linguistic models

## AUTEUR

ELŻBIETA BIARDZKA

Université de Wrocław, Institut d'études romanes, Pologne